

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU Jeudi 21 février 2020

Etaient présents : Messieurs et Madame : Pascal LAROCHE, Patrice BOISSEL, Dominique ELIE, Claire PLAS-RASSENT, Hervé AUGIS, Patrice MALLEMONT, et Rémy TRAEN.

Etaient absents : Frédéric RICHEVAUX, Thierry DRAPIER et Didier ORELIO

Secrétaire de séance : Dominique ELIE

Le maire ouvre la séance et demande l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 décembre 2019. Aucune correction n'étant demandée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

BUDGET DE L'EAU

Le compte administratif 2019 : Présentation et vote

Madame ELIE, adjointe au Maire, présente le Compte Administratif et l'explique. Elle précise qu'il est en accord avec le compte de gestion.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : Charges à caractère général	: 24.535,80€
Chapitre 042 : Opérations d'ordre en section	: 12.591,88€
Chapitre 65 : Autres charges gestion courante	: <u>2.004,28€</u>
Soit un total des dépenses d'exploitation de	: 39.131,96€

Recettes de fonctionnement

Chapitre 70 : Ventes prod fab, prest serv, mar	: 12.250,44 €
Chapitre 75 : Autres Produits gestion courante	: 741,37 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre section	: <u>12.591,88 €</u>
Soit un total des recettes d'exploitation de	: 25.583,63 €

Dépenses d'investissement

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre section	: <u>12.591,88 €</u>
Soit un total des dépenses d'investissement	: 12.591,88 €

Recettes d'investissement

Chapitre 10 Dotations Fonds divers Réserves	: 3629,88 €
Chapitre 040 Opérations d'ordre entre sections	: <u>12.591,88 €</u>
Soit un total des recettes d'investissement	: 16.221,76 €

A l'issue de cette présentation, Monsieur LAROCHE, se retire en demandant à Monsieur Patrice BOISSEL, doyen d'âge, de procéder au vote du Compte Administratif de l'eau 2019.

Hors de la présence du Maire, le Conseil accepte à l'unanimité le Compte Administratif 2019.

Approbation du compte de gestion 2019 de l'Eau

Madame ELIE précise que dans le compte de Gestion de l'eau 2019, le résultat de clôture fait apparaître un excédent d'investissement de 26.899,83 € et un excédent de fonctionnement de 17.227,36 € au même titre que le CA 2019. Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, déclarent que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2019, par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve.

- Budget Communal :

Vote du compte administratif 2019

Madame ELIE, adjointe au Maire, présente le Compte Administratif et l'explique :

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : charges à caractère général	:	62.051,74 €
Chapitre 012 : Charges de personnel	:	66.917,86 €
Chapitre 014 : Atténuations de produits	:	55.602,00 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre section	:	55.000,00 €
Chapitre 65 : Autres charges gestion courante	:	95.409,94 €
Soit un total des dépenses de fonctionnement	:	334.981,54 €

Recettes de fonctionnement

Chapitre 013 Atténuations de charges	:	2.074,65 €
Chapitre 70 : Produits des services	:	971,25 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	:	226.119,64 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	:	53.094,63 €
Chapitre 75 : Autres produits gestion courante	:	3.198,95 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	:	136.841,28€
Soit un total des recettes de fonctionnement	:	422.300,40 €

Dépenses d'investissement

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	:	1.730,13 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	:	18.723,89 €
Chapitre 45 : Total des opé. pour compte de tiers	:	74.462,60 €
Soit un total des dépenses d'investissement	:	94.916,62 €

Recettes d'investissement

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre section	:	55.000,00 €
Chapitre 45 : Total des opé. Pour compte de tiers	:	66.069,31 €
Chapitre 13 : Subventions d'investissement	:	103.930,00 €
Chapitre 10 : Dotations Fonds divers Réserves	:	19.824,12 €
Soit un total des recettes d'investissement	:	244.823,43 €

A l'issue de cette présentation, Monsieur LAROCHE se retire en demandant à monsieur Patrice BOISSEL de procéder au vote du Compte administratif communal 2019.

Hors de la présence du Maire, le Conseil accepte à l'unanimité le Compte Administratif 2019.

A l'issue de cette présentation, Monsieur LAROCHE, se retire en demandant à Monsieur Patrice BOISSEL, doyen d'âge, de procéder au vote du Compte Administratif de la commune 2019.

Approbation du compte de Gestion 2019

Madame ELIE, adjointe au Maire, précise que dans le Compte de gestion de la commune 2019 de la perception, le résultat de clôture fait apparaître un excédent de fonctionnement de 287.819,85 € et un excédent d'investissement de 164.469,73 €.

Après avoir entendu et approuvé le Compte administratif 2019, les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, déclarent que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2019, par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve.

Questions Diverses :

Préparation du Budget Primitif 2020 pour la commune et l'eau : le conseil municipal fait une ébauche du budget primitif 2020 de l'eau et le budget primitif 2020 de la commune.

La fibre optique : Rémy TRAEN et les autres conseillers municipaux attirent l'attention du maire sur les dysfonctionnements de la fibre liée à l'opérateur SFR (coupures incessantes)

Cour Pierrin : Hervé AUGIS interroge le maire sur l'avancement de la reprise dans le domaine public de la cour Pierrin. Pascal LAROCHE lui précise que nous sommes à la merci de Maître MATEU que nous relançons régulièrement sur ce sujet ; sachant que Monsieur DELARCHE cède gratuitement la propriété de la cour Pierrin.

Le Maire lève la séance à 21H30

Incluses les délibérations de 1 à 4